

| nom colonne | source de l'information | Description de l'information |
|--|---|--|
| gid | source | numéro d'entité du lieu considéré |
| featuretype | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Symbole du lieu considéré sur la carte de Cassini : ville / bourg / clocher / abbaye. Sous ce dernier vocable, nous incluons l'ensemble des établissements religieux d'importance signalés par les symboles Abbaye (crosse à gauche ou à droite) ou Commanderie (croix de Malte) dont la nature est éventuellement précisée dans (ou en complément) du toponyme (ex prieurés, chartreuses, couvents, ermitages ainsi que tout bâtiment religieux désignés par : Carmélites, Cordeliers, Capucins, Minimes, etc.). |
| nom_cassini | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Toponyme du lieu considéré inscrit sur la carte de Cassini |
| commentaire_cassini | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Commentaire sur le lieu considéré |
| succursale | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Précision "succursale" dans le toponyme du lieu considéré (t/f) |
| annexe | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Précision "annexe" dans le toponyme du lieu considéré (t/f) |
| fortifications | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Présence de fortifications sur le symbole ou le dessin du lieu considéré (cas des villes et bourgs) sur la carte de Cassini (t/f) |
| ruiné | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Précision "lieux ruinés" ou symbole lieu ruiné pour le lieu considéré (t/f) |
| extramuros | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Indicateur précisant le cas échéant que le lieu considéré est un établissement religieux proche d'une ville ou d'un bourg (situé dans un rayon de 2km et mais à l'extérieur de ses limites) (t/f) |
| graphie | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Graphie du toponyme du lieu considéré (romaine/italique) |
| casse | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Casse du toponyme du lieu considéré (capitale/grande/petite) |
| emprise_cartographique | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Situation du lieu considéré du point de vue de l'emprise de la carte : Cassini (Royaume de France) / Nice (Comté de Nice) / Savoie (Royaume de Savoie) |
| lien_site_cassini | Information de la base des communes et du site Cassini.ehess.fr | Lien vers la fiche communale du lieu considéré sur le site Cassini.ehess.fr (si ce lieu est un jour devenu chef-lieu de commune, cf. ci-dessous) |
| subdelegations | Reprise Arbelot (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) - Circonscriptions d'ancien régime en 1789. Source initiale: Cartes des généralités, subdivisions et élections en France à la veille de la révolution de 1789 (Arbelot & al., 1986) | Héritage cartographique automatique du nom de la subdivision d'appartenance du lieu considéré (Requête spatiale croisant la position du lieu considéré et la couche cartographique reconstruite des subdivisions Arbelot sur le fond communal 2013). Dans le cas des communes mi-parties (communes de 1984 traversées par une frontière de subdivision), les noms des différentes subdivisions d'appartenance sont séparées par une virgule. |
| intendances | Reprise Arbelot (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) - Circonscriptions d'ancien régime en 1789. Source initiale: Cartes des généralités, subdivisions et élections en France à la veille de la révolution de 1789 (Arbelot & al., 1986) | Héritage cartographique automatique du nom de l'intendance d'appartenance (Requête spatiale croisant la position du lieu considéré et la couche cartographique reconstruite des subdivisions Arbelot sur le fond communal 2013). Dans le cas des communes mi-parties (communes de 1984 traversées par une frontière d'intendance), les noms des différentes intendances d'appartenance sont séparées par une virgule. |
| intendances_types | Reprise Arbelot (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) - Circonscriptions d'ancien régime en 1789. Source initiale: Cartes des généralités, subdivisions et élections en France à la veille de la révolution de 1789 (Arbelot & al., 1986) | Dénomination des types de circonscription du niveau "intendance" (intendance / souveraineté étrangère / souveraineté partagée ou contestée). Dans le cas des communes mi-parties (traversées par une frontière d'intendance), les différents types sont séparés par une virgule. |
| est_chef_lieu_evêché_1789 | Reprise tableaux Atlas de la Révolution Française - t. 4 Le territoire, pp. 75-81, Centres administratifs en 1789 et en 1790 | Le lieu est chef lieu d'évêché en 1789 (f/t) |
| est_chef_lieu_baillage_1789 | Reprise tableaux Atlas de la Révolution Française - t. 4 Le territoire, pp. 75-81, Centres administratifs en 1789 et en 1790 | Le lieu est chef lieu de baillage en 1789 (f/t) |
| est_chef_lieu_recette_des_finance_1789 | Reprise tableaux Atlas de la Révolution Française - t. 4 Le territoire, pp. 75-81, Centres administratifs en 1789 et en 1790 | Le lieu est chef lieu de recette des finances en 1789 (f/t) |
| est_chef_lieu_subdelegation_1789 | Reprise tableaux Atlas de la Révolution Française - t. 4 Le territoire, pp. 75-81, Centres administratifs en 1789 et en 1790 | Le lieu est chef lieu de subdivision en 1789 (f/t) |
| est_chef_lieu_district_1790 | Reprise tableaux Atlas de la Révolution Française - t. 4 Le territoire, pp. 75-81, Centres administratifs en 1789 et en 1790 | Le lieu est chef lieu de district en 1790 (f/t) |
| est_chef_lieu_departement_1790 | Reprise tableaux Atlas de la Révolution Française - t. 4 Le territoire, pp. 75-81, Centres administratifs en 1789 et en 1790 | Le lieu est chef lieu de département en 1790 (f/t) |
| commentaire_statut_1789_1790 | Reprise tableaux Atlas de la Révolution Française - t. 4 Le territoire, pp. 75-81, Centres administratifs en 1789 et en 1790 | Commentaires éventuels sur les statuts en 1789 et 1790 (f/t) |
| district_an_3 | Information de la base des communes et du site Cassini.ehess.fr. Cartographie de hiérarchie administrative Révolutionnaire de l'an III construite à partir des affiliations des communes aux districts à partir des territoires communaux de la BD-Topo 2013 de l'IGN | Héritage cartographique automatique du nom de district en l'An 3 d'appartenance du lieu considéré (Requête spatiale croisant position du lieu considéré et couche cartographique reconstruite des districts de l'AN3 à partir du fond communal 2013) |
| departement_an_3 | Information de la base des communes et du site Cassini.ehess.fr. Cartographie de hiérarchie administrative Révolutionnaire de l'an III construite à partir des affiliations des communes aux districts à partir des territoires communaux de la BD-Topo 2013 de l'IGN | Héritage cartographique automatique du nom de département de l'An 3 d'appartenance du lieu considéré (Requête spatiale croisant position du lieu considéré et couche cartographique reconstruite des districts de l'AN3 à partir du fond communal 2013) |
| est_devenu_chef_lieu_de_commune | Information de la base des communes et du site Cassini.ehess.fr | Indicateur signalant si le lieu considéré est un jour devenu chef-lieu de commune (t/f) |
| position_cassini | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Position du lieu considéré sur la carte de Cassini |
| position_1999 | IGN-BD-Topo 1999 | Position du lieu tel qu'indiquée dans la BD-Topo IGN 1999 (position du chef lieu de commune) ou, si ce lieu n'est pas une commune en 1999, position approximative calculée pour un préplacement du lieu sur la carte (cas des communes ayant un jour existé mais non existante en 1999) |
| origine_position_1999 | Vectorisation Carte de Cassini (Motte & Vouloir, LaDéHis-EHESS) | Indicateur d'origine de la position du lieu en 1999 (ign / approximation). Si "ign" sans position 1999, il s'agit de lieux signalés sur la Carte de Cassini, mais qui ne sont jamais devenu commune. |
| commune_mars_2021 | IGN-BD-Topo 2021 | Héritage cartographique automatique du Code insee de la commune (2021). (Requête spatiale croisant la position du lieu considéré et la couche cartographique du fond communal 2021) |